



Le développement durable comme outil de diagnostic thématique au sein d'une filière

Cas de l'autonomie fourragère sur les
filieres Pélardon et les AOP de Basse-
Normandie (Camembert de Normandie,
Pont L'évêque et Livarot)



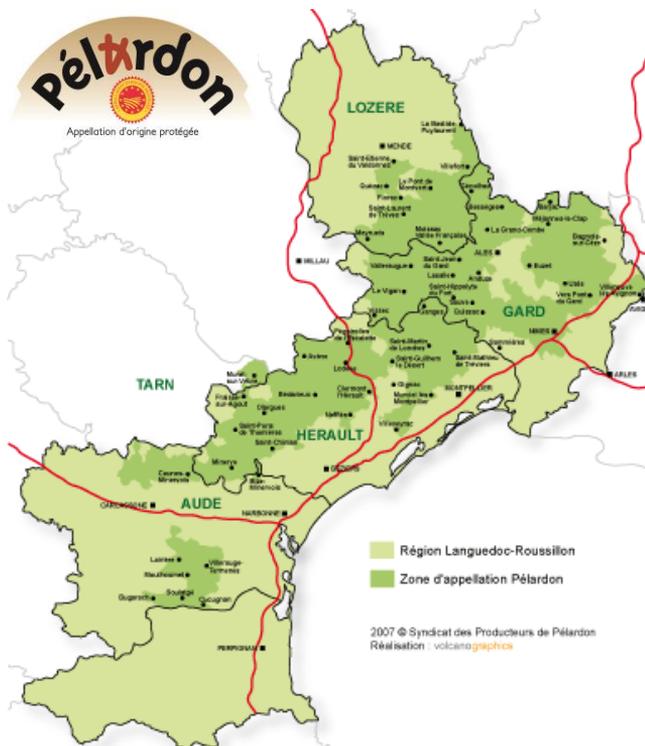
Autonomie fourragère et ancrage au terroir : un enjeu de durabilité pour la filière Pélardon

L'AOP Pélardon est un fromage de chèvre du Languedoc-Roussillon.

Il est produit dans les zones pastorales de l'arrière-pays méditerranéen.

L'aire d'appellation inclut les collines et montagnes de l'arrière-pays et exclut les zones de plaine.

L'ancrage du produit au terroir et l'autonomie fourragère (AF) sont des enjeux de durabilité pour la filière Pélardon.



La filière Pélardon : AOP depuis 2001, 218 tonnes commercialisées (2012)

Producteurs de lait

- 24 producteurs
- Cheptel moyen d'environ 130 chèvres

Producteurs fermiers

- 61 producteurs
- Cheptel moyen d'environ 70 chèvres

Transformateurs

- 1 coopérative : 20 producteurs
- 1 mini laiterie 3 éleveurs

Affineur

- 1 affineur : 10 éleveurs



Éléments du cahier des charges :

Production : 210 jours au moins de pâturage pour les exploitations de plaine ou 180 jours pour les exploitations en altitude.

Fabrication : fromage au lait cru, moulé à la louche. Utilisation interdite de caillé congelé.

Affinage : 11 jours minimum.

Une filière AOP valorisant des milieux méditerranéens

La filière est basée sur 3 points qui influencent fortement son développement et sa stratégie :

Des contraintes naturelles fortes

Des surfaces disponibles très limitées

Des milieux essentiellement pastoraux



Ces milieux sont constitués **d'un couvert méditerranéen diversifié**, arbustif et herbacé qui participe à la spécificité de la filière



Les éleveurs ont au fil des temps développé de nombreux savoir-faire pour s'adapter à ces spécificités. Mais ceux-ci sont à la fois très diversifiés et souvent implicites. Acquis par l'expérience, ils ne sont pas forcément formalisés.

Ainsi, cette filière possède un ancrage fort au terroir, qui est lié à la diversité des pratiques agro-pastorales et des territoires qui portent l'appellation.

Mais comment parler de cet ancrage ? Comment identifier ces savoir-faire spécifiques ? Comment formaliser les liens entre ces pratiques et le produit, de manière à les approfondir ?

Depuis 2008, la filière engage plusieurs travaux pour mieux se connaître et approfondir l'ancrage au terroir.

Approche globale		Approche thématique	
2008-2009	2010	2010-2012	2012
Projet avec l'Institut de l'Élevage	Projet avec le Pôle fromage AOP Massif central		Projet CASDAR
Vision globale des spécificités et enjeux de la filière	Connaissance de la filière « Diversité des systèmes d'élevage »	Liens entre systèmes d'alimentation et produit	Approfondir la question de l'autonomie fourragère (AF)

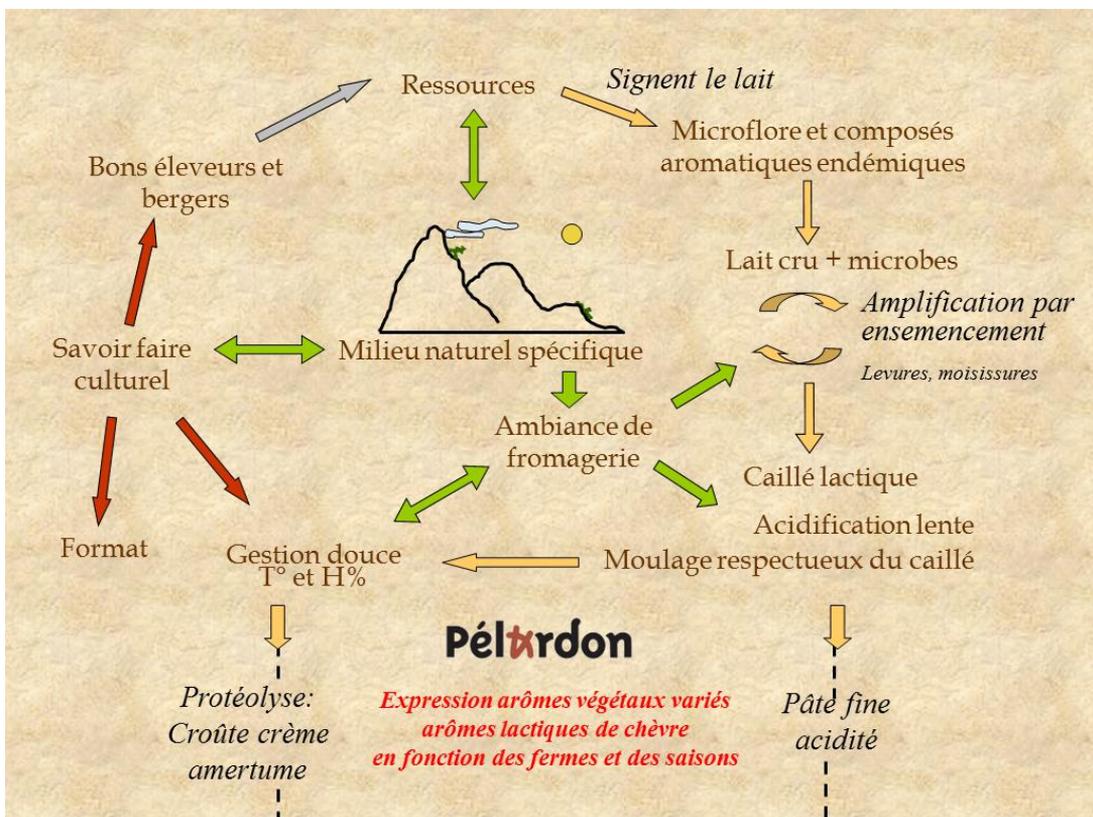
Mieux se connaître pour approfondir l'ancrage au terroir

		MÉTHODE	PERSONNES SOLLICITÉES
2009	Étape 1	<p>Étape globale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi le Pélardon est –il d'ici et pas d'ailleurs ? • Quels sont les fondamentaux de l'AOP, sur lesquels les éleveurs se reconnaissent ? 	<ul style="list-style-type: none"> • IDELE • Membres du conseil d'administration de l'ODG
2010	Étape 2	<p>Étape globale</p> <p>Quelle est la diversité des exploitations et des systèmes d'élevage de l'AOP Pélardon ?</p>	<p>Projet d'étudiants</p> <p>Comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • INRA, • Supagro, • SUAMME : Service pastoralisme • VetAgro Sup • ODG Pélardon • Pôle fromager AOP Massif central
2010 -2012	Étape 3	<p>Approche thématique</p> <p>Quels sont les liens entre l'alimentation et les caractéristiques du produit ?</p>	<p>Stagiaires</p> <p>Comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • INRA • SUAMME • Pôle fromager AOP Massif central, • VetAgro Sup, • ODG Pélardon
2012 (CASDAR FF DD)	Étape 4	<p>Approche thématique</p> <p>L'autonomie fourragère en élevage pastoral ? Limites et pistes d'action</p>	<p>Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • INRA - SUAMME • Partenaires locaux • Conseillers d'élevage • ODG Pélardon
	Suite ?	<p>Poursuite en actions</p> <p>Vers des pistes de travail à poursuivre ?</p>	

Étape 1 : Les fondamentaux de l'AOP

L'IDELE a accompagné les acteurs de l'AOP pour co-construire une représentation commune des fondamentaux de l'appellation. Cet exercice a été réalisé à travers plusieurs séances de travail avec les administrateurs de l'AOP.

Ce travail sur leurs fondamentaux met en évidence les rôles essentiels du milieu naturel et des savoir-faire tant sur l'alimentation des troupeaux que sur la transformation fromagère.



Suite à ce bilan, l'AOP décide d'approfondir l'ancrage au terroir, à travers les liens entre alimentation et fromage. Cela a été l'objet d'un projet avec le Pôle fromager AOP Massif central durant 3 ans.

Étape 2 et 3 : la diversité des systèmes d'élevage et d'alimentation dans l'AOP

L'objectif est de mettre en évidence la diversité des systèmes d'élevage au sein de la filière afin de bien appréhender les éléments structurants de celle-ci. Cet état des lieux a été réalisé par l'INRA, le SUAMME et le SPP (Syndicat des Producteurs de Pélardon) dans le cadre d'un projet avec le Pôle fromager AOP Massif central. Il a été réalisé en deux étapes :

- **Une première enquête globale** sur les exploitations adhérentes (60 élevages enquêtés),
- **Des suivis dans un échantillon d'une vingtaine d'élevage**, pour mieux caractériser les milieux, les pratiques et le lien au produit.

Nous ne présentons ici que les résultats relatifs aux principales caractéristiques des élevages et des pratiques d'alimentation.

Les limites structurelles fortes de cette filière liées aux conditions du milieu:

- **Pas ou peu de prairies permanentes ou temporaires** dans chaque exploitation, pour produire des stocks,
- **Moins de 100 ha de surface totale en moyenne,**
- **Parcours méditerranéens,**
- **Nécessité d'un temps long de pâturage pour constituer la ration** (8 h pour la ration de base complète, 4 h pour un repas).

Les éléments clés à retenir :

- **La surface disponible,**
- **La diversité des milieux et des ressources agro-pastorales,**
- **Le temps disponible de garde des troupeaux conditionnent le niveau moyen d'apport de foin en chèvrerie, en complément du pâturage.**



L'ensemble de ce contexte pose...

un certain nombre de questions :

- Comment dans ces conditions, augmenter l'autonomie fourragère des exploitations ?
- Quels sont les freins, les difficultés auxquelles doivent faire face les différents acteurs ?
- Existe-t-il des pistes d'action pour les éleveurs ?

et donc un constat :

L'autonomie fourragère est un enjeu pour la durabilité des exploitations et de la filière AOP



Bois et taillis ouverts



Bois et taillis fermés

Pour en savoir plus :

- M. Napoléone, E. Genevet, B. Martin, S. Buchin, C. Agabriel, P. Marty, S. Hulin, 2012, *L'ancrage du produit au terroir par la diversité des pratiques agropastorales et des territoires : analyse exploratoire dans les systèmes caprins de l'AOP Pélardon*, in *Fourrage*, 297-306
- C. Agabriel, A. Ferlay, S. Buchin, M. Napoléone, E. Genevet, P. Marty, S. Hulin and B. Martin» "Mediterranean forage resources and Pélardon cheese content of terpenes and fatty acids", séminaire JMFAO – Clermont Ferrand juin 2014.

Étape 4 : L'autonomie fourragère : des savoir-faire aux pistes d'action stage dans le cadre du projet CASDAR Filières Fromagères et développement durable

		MÉTHODE	PERSONNES SOLLICITÉES
Novembre 20 11	Étape 4 A	Formaliser la problématique de stage	<ul style="list-style-type: none"> • ODG • INRA • SUAMME • Pôle fromager AOP Massif central
Avril à juin 2012	Étape 4B	Entretien en élevage : Co- diagnostic à l'échelle de l'élevage Diagnostic de situation avec chaque éleveur	<ul style="list-style-type: none"> • Stagiaire • 23 éleveurs rencontrés répartis sur les 2 zones : piémont et montagne
Juillet 2012	Étape 4C	Mise en débat dans chaque zone : freins et limites <ul style="list-style-type: none"> • Lecture transversale des entretiens : modes de gestion de l'alimentation - freins à l'autonomie fourragère (AF) • Remise en débat des résultats, dans chaque petite zone – pistes d'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Stagiaire • éleveurs • acteurs territoriaux • acteurs de l'environnement • organismes du développement.
Août 2012	Étape 4D	Restitution Restitution à l'échelle régionale avec les organismes d'appui au développement	<ul style="list-style-type: none"> • Stagiaire, • conseillers pastoralisme et élevage.
	Étape 5	Poursuite en actions Vers des pistes de travail à poursuivre ?	

Étape 4A : Définir la problématique du stage avec les partenaires :

La thématique du stage autour de l'autonomie fourragère a été discutée avec le l'ODG Pélardon, l'INRA, le SUAMME, la coopérative laitière et le Pôle fromager AOP Massif central. Suite à de nombreux échanges la problématique retenue a été :

*Comment mieux caractériser l'autonomie fourragère en élevage
et identifier les points de blocage et les marges de manœuvre envisageables
à l'échelle de l'exploitation agricole ou collective ?*

Principes méthodologiques :

Constat de situation préalable : la surface disponible est un verrou important.

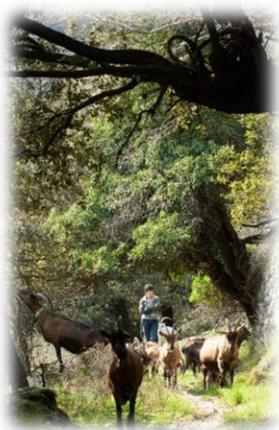
Hypothèse : Les marges de manœuvre seront sans doute à chercher au niveau de l'élevage, mais aussi à l'échelle territoriale, en lien avec des projets locaux.

Il est important de ne pas chercher la représentativité mais raisonner l'AF dans le cadre de situations locales.

Après plusieurs rencontres avec les partenaires locaux et les conseillers d'élevage, il a été décidé de traiter ce sujet dans deux petites zones : en Vallée Française où il y a essentiellement des éleveurs laitiers et en piémont (zone du Vigan) où il y a essentiellement des éleveurs fermiers.

Pourquoi avoir choisi 2 zones ?

- l'interconnaissance entre les acteurs devait favoriser l'identification de pistes d'action concertées,
- cela permet de faire un lien avec les projets locaux.



Caractériser l'autonomie fourragère en exploitation par les modes de gestion et la diversité des territoires...

... pour identifier les points critiques et les marges de manœuvre.

Un co-diagnostic a été fait avec chaque éleveur sur sa situation. 23 entretiens ont été réalisés, répartis sur les deux zones.

Étape 4B : Co-diagnostic de situation avec chaque éleveur

Analyser l'AF par les modes de gestion et la diversité des ressources du territoire
Proposition méthodologique : les étapes du co-diagnostic de situation

Les étapes présentées ci-dessous constituent à la fois la démarche d'entretien utilisée dans le stage et une proposition méthodologique.

1. Quel territoire ?
2. Comment l'éleveur structure son territoire ?

Pour faciliter l'échange, on peut utiliser des outils cartographiques et photographiques, ou tout simplement faire avec l'éleveur «une carte mentale».

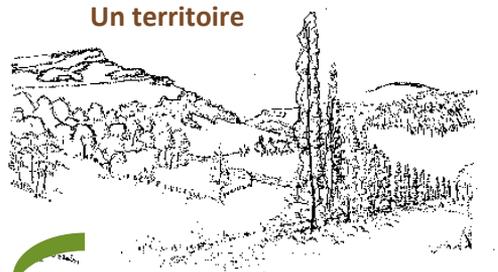
3. Quelle est la diversité des ressources ?

Pour les ressources pastorales, on peut s'aider de la grille de lecture des milieux pastoraux (SUAMME).

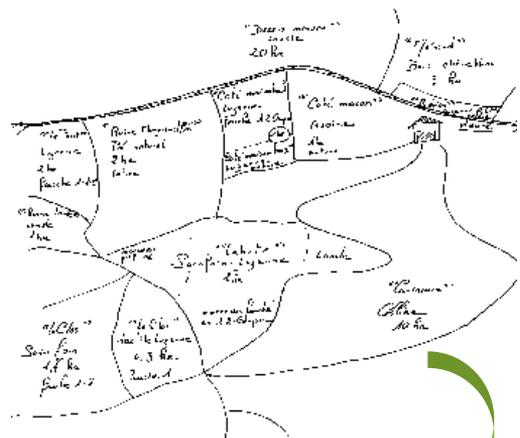
4. De quelle manière l'éleveur utilise ce territoire et conçoit l'alimentation de son troupeau ?

La schématisation du territoire utilisée lors de la question 3 permet de construire un calendrier de pâturage et de l'alimentation du troupeau.

5. Quels sont les moments difficiles pour la conduite du troupeau ?



Une manière de le structurer



Le calendrier de pâturage :
une façon de représenter
l'utilisation du territoire

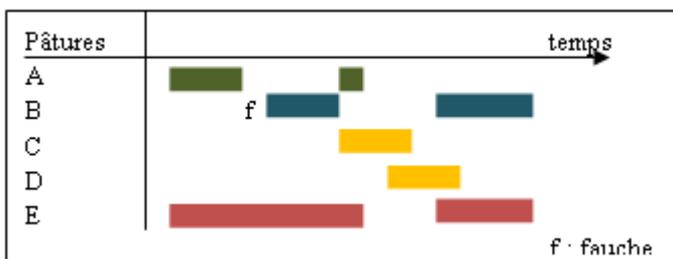


Schéma Extrait de : Napoléone M, Hoste H, Lefrileux Y, 2011 *The use of grazing pastures in goat production : development of an approach to combine the optimized use of forage resource and the control of related risks*, in: New trends for innovation in the Mediterranean animal production, EAAP publication N° 129, Wageningen academic publishers, ouvrage coordonné par (Bouche R, Derkima A, Casabianca F)

6. Quelles sont les marges de manœuvre pour y remédier ?

- Quelles réorganisations pourraient limiter la période critique ?
- Quelles actions techniques peuvent être envisagées ? (ex : « ouvrir » une bonne lande et la gérer pour avoir un pâturage précoce).

Le diagnostic de situation peut-être un point de départ d'une suite d'essais à travers lesquels l'éleveur teste des ajustements successifs du pâturage et de la conduite.

Étape 4 C :
Mise en débat localement : principaux freins à l'AF en élevage,
échanges sur les pistes d'action

Objectifs :

Lecture transversale : faire ressortir les façons de combiner les ressources, les principales périodes critiques, relever les savoir-faire spécifiques.

Exemples d'éléments transversaux :

Façons de combiner les ressources :

- **des parcours en toutes saisons** : jouer sur la diversité des parcours (4 éleveurs /23),
- **des parcours et des prairies permanentes en toutes saisons** : jouer sur les complémentarités entre parcours et prairies naturelles (10/23),
- **surfaces fourragères au printemps et parcours en été** : relancer le lait avec l'herbe de printemps et les parcours frais en été (5/23),
- **un calendrier herbager** : jouer sur la diversité des surfaces fourragères (4/23).

Des périodes difficiles, pour lesquelles il faut trouver des solutions :

- tout début du printemps, pour une mise à l'herbe précoce,
- fin de printemps : moment critique en attente des parcours d'été,
- fin d'été : la ressource devient rare et pourtant il faut tenir le lait.

De nombreux savoir-faire : Paroles d'éleveurs

« Les chèvres ne mangent plus quand le milieu est trop fermé : j'ouvre des chemins dans les bois, pour que les chèvres puissent explorer les ressources. »

« Les chèvres aiment mélanger les diverses sortes de ressources. Je mélange toujours le grossier et l'herbe à chaque circuit de pâturage. »

« Pour mettre à l'herbe tôt, il faut une bonne lande bien exposée. »

Déroulé :

- présentation des principaux modes d'organisation, des difficultés rencontrées par les éleveurs en ce qui concerne l'autonomie fourragère,
- débat – échange sur les façons de faire et sur les difficultés,
- repérage de questions partagées (ex : comment trouver du bon foin en zone ? Peut-on faire des commandes collectives ? ou encore : comment gérer la transition printemps - été ?),
- discussion avec les acteurs des territoires : projets de territoire ? Liens aux activités d'élevage ? Y'a-t-il des pistes d'action, en lien avec le projet territorial et permettant de conforter la durabilité des exploitations ?

Par exemple : le maintien de zones ouvertes est un enjeu fort pour les acteurs de l'environnement et pour les élus (intérêt paysager, de maintien de la biodiversité, lutte contre les incendies).

Personnes présentes : éleveurs, animateurs territoriaux, conseillers d'élevage et pastoralisme, ODG, coopérative, INRA.

Pistes d'action envisagées :

- se grouper à quelques éleveurs et travailler avec des producteurs de foin identifiés,
- faire des formations – action sur le terrain (éleveurs - pastoralismes - conseillers élevage),
- poursuivre la concertation pour repérer spatialement les enjeux forts d'un point de vue environnemental, ou territorial, les enjeux forts pour les éleveurs de la zone, et travailler sur des pistes d'actions qui puissent à la fois conforter les projets locaux territoriaux et les activités d'élevage présentes sur le territoire.

Paroles d'un éleveur très impliqué dans l'AOP :

« Nous ne sommes pas entrés dans le DD par une approche globale, mais par une question précise, l'AF qui est capitale pour la durabilité de la filière... Mais partant de l'autonomie fourragère, nous irons ensuite vers le DD. »

**Étape 4 D :
Restitution du travail aux conseillers d'élevage
et pastoralisme de la région**

Par la suite, le diagnostic et les pistes d'actions ont été présentés au niveau régional aux conseillers des structures d'appui au développement agricole.

Commentaires

Les points de vigilance vis-à-vis de ce type de démarche (étape 4 et 5) :

Ce type de travail ne peut pas être engagé dans le cadre d'un seul stage. Les actions envisagées nécessitent du temps pour leur mise en œuvre et pour consolider le partenariat.

La question de la maîtrise d'œuvre est délicate et capitale :

Qui coordonne ? Qui assure une animation sur le long terme ?



Témoignage de l'animatrice de l'ODG

« **L'**étude de cette thématique était très importante pour notre syndicat d'appellation. Ce stage a permis de poursuivre des travaux déjà engagés mais sous une nouvelle forme et directement en rapport avec l'autonomie fourragère.

Nous avons réussi à dresser un état des lieux de notre filière. Ce point de départ va nous permettre de continuer dans cette voie et d'approfondir la question. Une chose est sûre : il sera primordial de continuer, d'aller plus loin. Pour cela, il faudra du temps et des moyens humains ainsi qu'une bonne organisation collective. »

Témoignage de l'accompagnatrice de l'INRA de Montpellier

« **La** démarche réalisée a permis de formaliser les modes de conduite au pâturage des éleveurs enquêtés, d'identifier des limites, des atouts, des savoir-faire. Pour aller plus loin, cela nécessiterait de mettre en place des démarches d'accompagnement et d'engager une dynamique. ... Par exemple autour de questions fléchées (ex : comment avoir de l'herbe en été ?).

Mais l'animation de ce travail nécessite du temps et des moyens. Par ailleurs, on pourrait imaginer qu'il puisse y avoir des pistes d'action en lien avec des démarches territoriales... mais dans ce cas, quel type de structure porte l'animation de ces concertations ? »

Témoignage de la Présidente de l'AOP Pélardon :

« **Le** projet Filières fromagères et développement durable a concerné 2 études dont une essentiellement sur l'autonomie fourragère conduite par une étudiante de Sup Agro Montpellier.

C'est une obligation et on y tient énormément à ce que nos troupeaux sortent pâturer et prélever au maximum leur alimentation sur les parcours et les prairies naturelles. L'autre volet de l'alimentation se fait par complémentation en bergerie, avec apport de foin provenant souvent de zones en dehors de l'appellation (essentiellement du foin de Crau). Nous sommes exigeants sur la qualité des fourrages que nous donnons à notre troupeau.

Le stage a été conduit sur 2 zones autour de Moissac chez des producteurs laitiers et autour du Vigan chez des producteurs fermiers dont la charge de travail est plus importante que les producteurs laitiers avec la transformation et la commercialisation du produit.

Ce travail a permis de faire un état des lieux des pratiques des éleveurs, chaque producteur a ainsi décrit sur les 2 zones ses méthodes de travail. Le travail a donc permis de faire le point et ainsi d'avoir des arguments pour continuer à défendre la filière car son cahier des charges est fortement basé sur cette pratique agropastorale qui repose majoritairement sur l'utilisation des parcours.

L'étude a renforcé les éléments présents dans le cahier des charges en mettant en évidence leur mise en pratique sur le terrain.

L'étude a aussi permis de mettre en évidence des solutions pour favoriser l'autonomie fourragère et limiter les intrants sur les exploitations ce qui est important pour la gestion financière de l'exploitation.

Le travail n'est en fait pas terminé puisque nous souhaitons aller plus loin en travaillant sur l'approvisionnement en fourrage. Nous avons ainsi tenté de créer un partenariat avec des producteurs de fourrage afin de créer un réseau en passant par le CIVAM. Pour le moment, cette mise en lien n'a pas été un succès. Nous cherchons aussi à poursuivre la réflexion autour du lien entre l'alimentation et le goût du produit. Cette typicité et ce lien au terroir sont très importants dans le cahier des charges du Pélardon, nous souhaitons approfondir le travail en développant une réflexion à partir de notre arborescence de goût (mettre des mots sur les saveurs du produit pour le caractériser).



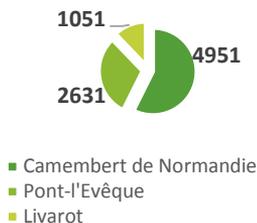
Cette continuité du travail nécessite de mobiliser des financements ce qui pour le moment n'est pas possible, mais nous souhaitons tout de même continuer dans un avenir proche.»

La prise en compte du développement durable comme cadre d'évolution des fromages AOP de Basse-Normandie

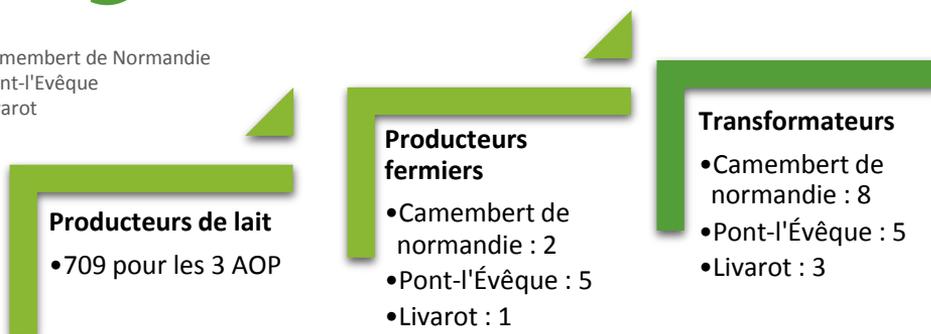
La Normandie est la première région française productrice de fromages au lait de vache, représentant le quart de la production nationale. Environ 8 % du lait produit en Normandie est destiné à la production de fromages sous AOP. Le **Camembert de Normandie**, le **Livarot** et le **Pont-l'Évêque** sont les 3 fromages AOP présents sur la région Basse-Normandie. Une association regroupant les 3 ODG a été créée en 2008 et a pour mission de gérer les actions communes des 3 AOP fromagères bas-normandes (administration, promotion, études ...).



Volume produit (en tonne) 2012



Obtention des AOP : Camembert de Normandie (1983), Pont-l'Évêque (1972), Livarot (1975).
Production 8 633 T (2012)



Éléments communs aux 3 Cahiers des charges :

Production : taux minimal de vaches de race Normande dans le troupeau (50% en 2020 pour le Pont-l'Évêque, 100% en 2017 pour le Livarot, 50% en 2017 pour le Camembert de Normandie)

Fourrages et alimentation: assolement d'au minimum 2 ha d'herbe pour 1 ha de maïs fourrage ; 0,33 ha d'herbe par vache laitière traite dont 0,25 ha pâturable ; 6 mois minimum de pâturage par an.

Concentrés : < à 1800 kg/an/VL.

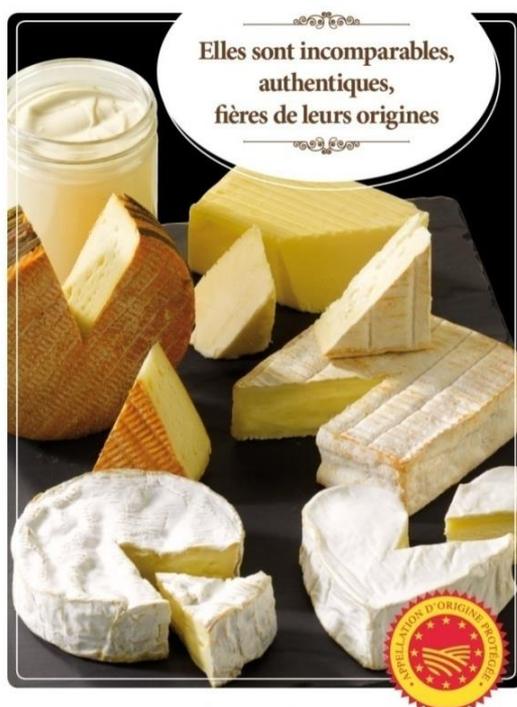
Fabrication : fromages au lait cru (les 3 AOP) ou traité thermiquement (Livarot/Pont-l'Évêque)

Le développement durable comme outil d'animation d'une réflexion collective

Après plusieurs années consacrées à l'évolution des trois cahiers des charges (avec des évolutions importantes sur la « normandisation » des troupeaux, ou encore la place de l'herbe et du maïs fourrage dans les systèmes), la prise en compte du développement durable a été vue par les 3 AOP fromagères de Basse-Normandie comme une prise de recul nécessaire pour redéfinir les priorités de la filière (le chantier stratégique).

L'idée des acteurs de la filière était de réinterroger leurs pratiques au regard de ce qu'ils expriment par rapport aux 4 piliers du développement durable (économie, environnement, social, gouvernance) en suscitant les débats collectifs et sans s'enfermer dans une voie trop normative.

Cette intégration du développement durable dans les réflexions avait également comme objectif de fédérer les acteurs de la filière autour d'une vision et d'actions communes et de créer des partenariats avec les acteurs de la recherche (notamment au niveau régional).



On les aime nos
A.O.P. laitières de Normandie



Guide de mise en œuvre de la démarche

	MÉTHODE	PERSONNES SOLLICITÉES
Étape 1	Définition du cadre : - Phase de réflexion et de prise de recul, - Ouverture sur de nouvelles thématiques...	<ul style="list-style-type: none">• Collectif de professionnels• Accompagnateurs
Étape 2a	Mise en place de groupes d'élèves « autonomie »	<ul style="list-style-type: none">• Plusieurs collectifs d'élèves (s'appuyant sur les associations d'élèves AOP existantes)• Réseau Impact Basse-Normandie
Étape 2b	Étude bibliographique sur l'impact de l'herbe sur la qualité des AOP normandes	<ul style="list-style-type: none">• Stagiaire• Groupe de suivi de stage (encadrant, accompagnateur)• Personnes sollicitées = réseau d'experts (INRA, instituts techniques, Universités...)
Étapes ...	Lancements d'autres chantiers... (Processus en cours)	Variant selon les thématiques étudiées... Notons par exemple la réponse à l'appel à projets Agroécologie avec un projet lauréat sur l'autonomie alimentaire.

Étape 1 : Définition du cadre

La première phase consiste à définir des objectifs, de façon collective et à partir d'une méthode d'analyse de la contribution des éléments du cahier des charges vis-à-vis du développement durable. Cette phase est constituée de 4 parties.

1. Décomposition des clauses du chapitre « Mode de production » du cahier des charges de l'AOP en éléments techniques et ouverture d'une ligne pour chaque élément.

Cette étape consiste à **reprendre, à partir du cahier des charges**, les éléments constituant les clauses du chapitre 5. La traduction en caractères techniques par l'animateur de l'ODG et l'accompagnateur peut conduire au regroupement d'éléments (exemple : présentation de différents composés de l'alimentation des animaux sous forme d'une ligne « proportion ») ou au contraire à les segmenter (exemple : distinguer un élément particulier de l'alimentation pour engager un débat sur l'aliment en tant que tel – distinguer herbe et pâture). Chaque élément est inscrit en début de ligne (colonne Cahier des charges). Les lignes peuvent être regroupées en étapes de production (exemple : élevage – alimentation – collecte – fabrication...).

Une fois les éléments techniques inscrits, il s'agit de **les croiser avec les critères de développement durable retenus de la grille**.

Les critères de la grille sont appréhendés de la manière suivante :

Cahier des charges	ENVIRONNEMENT								SOCIO-ECONOMIQUE			Lien au terroir	
	Ressources naturelles			Ressources énergétiques	Biodiversité		Lutte contre les risques naturels	Paysage	Dynamique socio-économique		Bien être animal		Qualité intrinsèque du produit
	Eau	Sol	GES		Faune/flore	Microbiologique			Savoir faire	Développement local			
Prairie permanente	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	paysage
Prairie temporaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	paysage
Mais ensilage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Paysage-bocage
2ha prairie/ 1ha mais ensilage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Prairie

■ **Impact positif**
 ■ **Impact négatif**
 ■ **Impact indéterminé / discutable**

Une liste de caractéristiques du lien au terroir est ensuite réalisée par le binôme « accompagnateur-animateur de l'ODG ». Les caractéristiques ainsi identifiées sont inscrites en bout des lignes des éléments techniques correspondants (dans la dernière colonne de la grille « lien au terroir »). Cette case bénéficie d'une appréciation de l'élément technique sur le lien au terroir basée sur le même principe que les cases précédentes.

Ainsi apparaissent les éléments techniques fondamentaux dans l'originalité du produit et ceux qui relèvent davantage d'autres considérations (qualité, sanitaire, réglementation...).

2. Dégagement de pistes de réflexion issues des résultats du remplissage de la grille

Par ligne, l'évaluation préalable est destinée à être **discutée par un collectif de professionnels**. Les cases orange signalent dans le tableau les cases sur lesquelles il est intéressant de débattre collectivement. Il peut être utile de focaliser le débat sur un ensemble de lignes ; on travaille alors par « métiers ». On peut aussi orienter le débat pour rechercher des pistes sur un ensemble de colonnes. Ceci revient à travailler de manière plus transversale (entre métiers) mais autour de thèmes du développement durable communs à différentes activités (exemple : social et économie d'énergie).

Attention dans ce dernier cas, à ne pas occulter la colonne « lien au terroir » car on risquerait d'aboutir à des pistes de réflexion sur le développement durable déconnecté du produit, voire des caractéristiques spécifiques de la zone de production. Pour finir, l'animateur avec l'appui de l'accompagnateur, propose une synthèse sur la manière de valoriser ces pistes.

Le déroulement du questionnement avec le collectif de professionnels se passe de la manière suivante :

a. Utilisation d'une grille d'analyse des critères du cahier des charges en regard du développement durable :

- « Quel impact de ce critère du cahier des charges sur les 3 piliers du DD ? » La gouvernance n'est pas prise en compte à ce niveau de la démarche,
- Estimation de l'impact (favorable, neutre, défavorable).

b. Sélection des thèmes et priorisation des chantiers :

Selon le travail préparatoire en amont, cette phase peut se dérouler sur une ou deux demi-journées.



L'expérience des filières AOP de Normandie :

Au niveau des AOP de Normandie, les ODG ont souhaité travailler sur les données mettant en avant l'importance de la surface herbagère sur les zones d'appellations ainsi que les recouvrements de ces dernières sur des zones particulières (zones protégées, défavorisées...). Le questionnement sous-jacent concernait l'impact des pratiques, du tissu agricole (éleveurs, conseillers, acteurs de la filière...) ainsi que de la filière sur le territoire et invoquait l'état des relations externes à la filière. Dans un deuxième temps, des données liées à la production (volume, nombre de transformateurs) et la spécificité de l'AOC (volume en lait cru, laitiers/fermiers) ont été présentées ce qui a permis de souligner le caractère spécifique de chaque AOP sur certains points mais aussi la nécessité de travailler ensemble sur les caractéristiques communes.

À la suite des échanges au sein du groupe constitué, les questions relatives à l'autonomie alimentaire et à la place de l'herbe dans les rations ont rapidement été identifiées comme étant au cœur des préoccupations des acteurs.

Étape 2a :

Mise en place de groupes d'éleveurs « autonomie »

Une fois les priorités identifiées, **des groupes d'éleveurs volontaires sont constitués** pour travailler sur la (ou les) thématique(s) retenue(s). Selon les besoins, il s'agit **de s'appuyer sur les structures locales**, maîtrisant parfaitement le sujet et ayant des compétences en animation de groupe (dimension collective permettant les échanges).

L'animateur de l'ODG et l'accompagnateur formalisent le cadre pour qu'ensuite, les groupes puissent fonctionner de façon autonome avec les structures locales.

L'idée est de lancer d'abord la démarche dans quelques groupes ayant un intérêt prononcé pour le sujet (phase « test »), puis de dupliquer sur d'autres (phase « développement »). La mobilisation de responsables professionnels dès la phase de test permet de relayer le travail réalisé auprès des autres éleveurs.



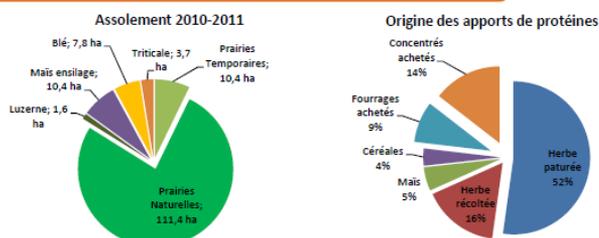
L'expérience des filières AOP de Normandie :

La question de l'autonomie alimentaire a été jugée prioritaire au niveau de l'étape 1. Les ODG se sont alors tournés vers le réseau InPACT¹ Basse-Normandie pour travailler sur ce sujet, InPACT ayant développé une expertise dans ce domaine et plus globalement sur toutes les questions autour de la gestion de l'herbe (gestion du pâturage, herbe stockée...). Celui-ci a pu réaliser **des diagnostics sur l'autonomie** (énergie et protéines) et les coûts alimentaires dans les exploitations pilotes et **identifier les marges de manœuvre**. Les échanges entre éleveurs ont été privilégiés dans les groupes constitués. Une fois les pistes de travail dégagées, des formations ont été proposées aux éleveurs : par exemple sur les risques sanitaires de l'herbe conservée ou encore sur la maîtrise des chantiers de récolte.

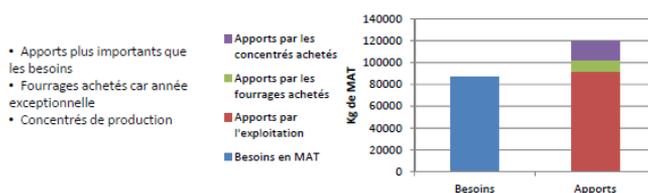
Exemple du diagnostic autonomie alimentaire en 3 étapes

1 – Diagnostic technico-économique alimentation en autonomie

Assolement et origine des protéines



Apports et besoins en protéines du troupeau



¹ L'association InPACT Basse-Normandie regroupe le GRAB de Basse-Normandie, la FR CIVAM de Basse-Normandie, l'AFOCQ 61, l'ARDEAR et l'AFIP Normandie.

2 – Pistes
d'évolutions
(propositions
techniques
concrètes)

Quelles améliorations à partir du diagnostic ?



Quelles propositions d'évolutions ?

3 – Réunions
d'échange -
Comparaison

Étape 2b : Étude bibliographique et entretiens d'experts

Selon la nature de la question posée, le recours à un groupe de travail n'est pas toujours la meilleure façon pour avancer. Sur des questionnements qui relèvent de sujets de recherche plus que de développement, le recours à une phase de travail bibliographique peut permettre de confronter des idées reçues (des « perceptions d'acteurs ») à des éléments factuels issus de travaux conduits de façon objective et scientifiquement rigoureux. Les entretiens d'experts de type semi-directifs peuvent compléter la recherche bibliographique (questions ouvertes mais reposant sur un guide d'entretien permettant de couvrir les différents sujets à aborder). Le rôle de l'accompagnateur à ce niveau est d'ordre méthodologique : façon d'élaborer une synthèse bibliographique, méthode des entretiens semi-directifs et appui à la construction du guide d'entretien.

L'expérience des filières AOP de Normandie :

En Basse-Normandie, en parallèle du travail lancé dans les groupes (cf. étape 2), un stage a été conduit sur les liens entre les caractéristiques des fromages AOP et les modes d'alimentation (et notamment l'herbe, stockée ou pâturée). L'objectif était d'avoir des réponses factuelles sur l'impact de l'herbe sur la qualité des fromages normands (qualité sanitaire, organoleptique, ...) à partir d'un état de l'art sur ce point. Certains travaux de recherche normands n'étaient en effet pas toujours connus (ou pas suffisamment) par les acteurs des filières eux-mêmes.

La stagiaire s'est appuyée pour cette phase sur des résultats d'études existants à travers un travail de recherche bibliographique complété d'entretiens avec des experts (INRA, ADRIA, Université de Caen, Institut de l'élevage...). Le travail a ensuite été présenté aux acteurs de la filière lors de journées de travail en commun.



Étapes suivantes :

...

Le thème du développement durable est assez idéal pour mobiliser et enclencher une démarche participative qui permet de savoir où l'on est et de voir où l'on va. La globalité et la transversalité du thème permettent de soulever un grand nombre de questions. Il offre l'occasion, également, de réactiver les réseaux de recherche-développement du fait de thématiques variées et impliquant différents types de structures.

L'expérience des filières AOP de Normandie :

Les différentes phases de réflexion et de maturation lancées dans le cadre du projet ont ouvert d'autres chantiers que les deux présentés ici et sur lesquels la filière va travailler dans les années à venir et notamment la question des OGM, des flores natives du lait (lien avec le lait cru...). Les partenariats, initiés ou réactivés, sur ces questions autour du développement durable, perdurent au-delà du projet, notamment avec la mise en place d'un projet GIEE sur l'autonomie des exploitations laitières en AOP laitières (mise en place d'essais sur des prairies d'association dans des systèmes AOP...).



Témoignage de la directrice de l'Association de Gestion des ODG Laitiers Normands (Camembert de Normandie, Pont-L'Evêque et Livarot)

« Ce projet a été l'occasion pour nos 3 appellations fromagères bas-normandes d'utiliser le développement durable d'une manière large afin d'interroger et de prioriser les actions d'animations et techniques après révision des 3 cahiers des charges (2007, 2008 et 2010).

Cette vision du développement durable avait l'avantage de ne pas être normative. Elle a donc permis de mettre en évidence dans quelle mesure les cahiers des charges des appellations prenaient en compte le développement durable. L'entrée s'est faite par les 3 piliers mais aussi par «le lien au terroir» qui est une des grandes caractéristiques des AOP.

Cette mission a été conduite par l'Institut de l'élevage en co-animation avec les filières afin de définir la méthode à suivre, pour animer des réunions collectives et discuter des pistes d'action à mener. Des entretiens à la fois collectifs (2 réunions) mais aussi des entretiens semi-directifs avec des responsables de la filière ont permis de faire un premier diagnostic. Un des points importants a été cette co-animation Institut de l'élevage / ODG qui a permis de créer une démarche adaptée au terrain et de mieux outiller les ODG en termes de priorité d'animation.

Suite au diagnostic deux grandes thématiques sont ressorties :

- **L'autonomie alimentaire** comme facteur de durabilité primordial au niveau de la production de lait AOP. En effet, elle permet de traduire les 3 piliers du développement durable à l'échelle des exploitations en optimisant l'herbe dans la ration hivernale mais aussi durant la période estivale avec la gestion du pâturage,
- **L'impact de l'herbe sur la qualité des fromages**. Cette thématique transversale à la filière a permis de faire le lien entre production et transformation.

Ces deux thématiques ont abouti à la mise en place de 2 actions :

- Premièrement, **la création de formations auprès des éleveurs** confiées à la FRCIVAM de Basse-Normandie sur l'autonomie alimentaire. 44 éleveurs répartis en 4 groupes géographiques ont participé à cette formation qui se compose à la fois d'un diagnostic individuel sur l'exploitation et de 2 jours de restitution collective pour chaque groupe afin d'échanger sur les leviers d'actions à mettre en place pour favoriser l'autonomie alimentaire des exploitations,
- Deuxièmement, une étudiante issue de l'ESIX de Caen a réalisé un stage de 2 mois afin de **réaliser une synthèse bibliographique sur les liens entre « alimentation herbagère et qualité des fromages »**. Cette synthèse a porté sur la qualité organoleptique des fromages, mais aussi sur la dimension nutritionnelle et la gestion des risques sanitaires.

Cette synthèse s'est accompagnée d'un court diagnostic auprès des principaux centres de recherche de l'ouest afin de connaître les perspectives de recherche et de partenariat à venir sur cette thématique.

L'ensemble de cette démarche autour du développement durable a ainsi permis aux animateurs de la filière d'être mieux outillés et d'apporter des éléments chiffrés pour l'appui technique. Ceci a amélioré le dialogue interne à la filière, avec les exploitants d'une part en montrant notamment l'intérêt économique que représente l'autonomie alimentaire pour ces AOP mais aussi avec les fromagers d'autre part en leur présentant des arguments objectifs sur l'intérêt d'une alimentation herbagère des troupeaux laitiers. En parallèle une communication externe a permis de mettre en avant les résultats de la synthèse et du diagnostic autour de la prise en compte du DD par la filière et le lien entre qualité de l'herbe et qualité du fromage.

Le projet a donc eu un double objectif d'argumentaire à la fois en interne mais aussi en externe à la filière en montrant bien que les AOP normandes prennent en compte le développement durable au service de l'amélioration de l'image de nos AOP. »

Crédits photo :

Couverture : C.HELSELY / CNIEL, V. RIBAUT / Les Studios Associés / CNIEL, S. FRAISSE / CNIEL
Expérience Pélardon : NAPOLEONE M, ODG Pélardon, SUAMME, A. CARLES
Expérience des AOP Bas Normandes : EcomEpub, J.C.COUTAUSSE / CNIEL, L.GUENEAU / CNIEL, C.HELSELY / CNIEL, P. BOURGAULT / CNIEL

Juin 2014



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



CASDAR Filières fromagères
et développement durable